

COMMUNE DE VAL-CENIS

Commune déléguée de Bramans

Département de la Savoie

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION



Projet arrêté par le conseil municipal le
29 janvier 2020

Vu pour être annexé à la délibération du
conseil municipal du 04 mai 2021

Réf. : 16-200

COMMUNE DE VAL-CENIS

Commune déléguée de Bramans

PLAN LOCAL D'URBANISME

CONTENU DU DOSSIER

1. Rapport de présentation

- TOME I : Diagnostic territorial, Analyse des capacités de densification et Etat initial de l'environnement
- TOME II : Justifications et évaluation environnementale

et ses annexes :

- 1.A Diagnostic agricole
- 1.B Diagnostic touristique réalisé par G2A
- 1.C Inventaire du bâti dispersé
- 1.D Dossier CDNPS pour dérogation au principe de l'urbanisation en continuité

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Orientations d'aménagement et de programmation

4. Règlement

- 4.1 Règlement écrit
- 4.2.1 Règlement graphique – Ensemble nord Bramans
- 4.2.2 Règlement graphique – Ensemble sud Bramans
- 4.2.3 Règlement graphique – Vallée
- 4.2.4 Règlement graphique – le Cernay
- 4.2.5 Règlement graphique – Le Planay

5. Annexes

- 5.1 Servitudes d'utilité publique
- 5.2 Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Prémption Urbain
- 5.3 Périmètre du PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble)
- 5.4 Périmètres des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement
- 5.5 Périmètres miniers
- 5.6 Bois ou forêts relevant du régime forestier
- 5.7.1 Schémas des réseaux – eau potable
- 5.7.2 Schémas des réseaux – assainissement
- 5.7.3 Gestion des déchets
- 5.8.1 Dispositions du Plan de Prévention des Risques Naturels
- 5.8.2 Dispositions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation
- 5.9 Secteurs d'information sur les sols